



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE
34 RUE DU GENERAL DE
GAULLE
02260 LA CAPELLE

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 18 janvier 2022

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210201201-20220118-2022-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/01/2022

Délibération : N° 2022-04

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 16

L'an deux mille vingt deux le Mardi 18 Janvier, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 07 janvier 2022

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Michel BRIDE, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Grégory RONDIER, Victorien POTIN, Rémy WALME, Patrice POULAIN, Sylvie LOCATELLI, Régis FOSTIER, Sandrine HAVY

Absent(s) :

Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART ayant donné pouvoir à Victorien POTIN, Sandrine WAGET, David BOUTILLIER, Andrew BOIVENT,

Secrétaire de séance : Sandrine HAVY

Actualisation du tableau des effectifs

DELIBERATION

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des effectifs et de tenir compte de l'avancement par la promotion

interne ou des départs en retraite des agents de la collectivité.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 15 janvier 2022

	Poste ouvert	Poste pourvu	Poste non pourvu
Attaché Principal	1	1	0
Attaché	0	0	0

Rédacteur	1	0	1
Adjoint administratif Territorial principal 1 ^{ère} classe	2	2	0
Adjoint administratif territorial principal 2 ^{ème} classe	4	3	1
Adjoint administratif territorial	1	0	1
Adjoint territorial du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	1	0	1
Adjoint territorial du patrimoine 24h/semaine	1	1	0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0
Technicien territorial principal 2 ^{ème} classe 35h	0	0	0
Technicien 35h/semaine	1	0	1
Agent de maîtrise principal	2	1	1
Agent de maitrise	3	2	
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	0	
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	14	10	
Adjoint technique territorial 35h/semaine	6	4	4
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe 30h/semaine	3	3	2
Adjoint technique territorial 30h/semaine	1	0	0
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe 20h/semaine	1	1	1
Adjoint technique territorial 20h/semaine	0	0	0
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe 17h50/semaine	1	1	0
Adjoint technique territorial 17h50/semaine	0	0	0
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe 10h/semaine	0	0	0
Adjoint technique territorial 10h/semaine	1	0	1
Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	1	1	0
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	1	0	1
Apprenti en espaces verts	1	1	0
Apprenti en services administratifs	1	1	0
Garde champêtre principal	0	0	0
Chef de projet (contrat 35h)	1	1	0
TOTAL	51	34	17

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210201231-20220116-2022-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 30/01/2022

DECISION

Le Conseil Municipal

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

DONNE son accord sur le tableau des effectifs ainsi modifié.

La présente délibération sera transmise au centre de Gestion de l'Aisne pour la mise à jour du tableau des effectifs.

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le

Reçu en Préfecture

le

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

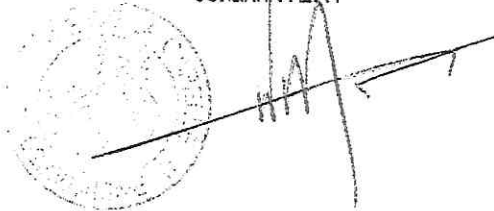
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 18 janvier 2022

Le Maire

Johann WERY



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210201281-20220118-2022-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/01/2022